PUBLICATION MENSUELLE — 6 FR. PAR AN.

# L'EXEMPLE

## REVUE UNIVERSELLE

### DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

« L'Amour du bien sommeille quelquefois, mais
« Dieu en a déposé le principe dans tous les cœurs;
« ce qui l'atteste, c'est l'émotion dont nous sommes
« pénétrés au récit d'une belle action. »

TROISIÈME ANNÉE.

**Numéro 4. — Avril 1858.**

Nous prions les personnes qui veulent bien s'intéresser à cette publication, d'avoir la bonté de nous transmettre les faits parvenus à leur connaissance, ainsi que les conseils ou les réflexions que leur aura suggérés la lecture de notre journal. M. le Directeur de l'*Exemple* recevra leurs communications avec reconnaissance; il les invite à y joindre leur nom et leur adresse, afin de pouvoir leur en accuser réception.

TOUS LES TRIMESTRES UNE GRAVURE.

PARIS

44, RUE BASSE-DU-REMPART, 44.

1858

MM. les abonnés qui auront à réclamer des exemplaires, ou à faire toutes autres réclamations, sont priés de s'adresser, *sans affranchir*, au Bureau de l'*Exemple*. — Dans le n° de mai prochain, le Directeur-Gérant fera insérer les noms des collaborateurs qui daignent l'aider à assurer le succès du journal.— On prie MM. les abonnés de vouloir bien envoyer le prix de leur abonnement en timbres-poste ou en un mandat sur la poste.

---

# SOMMAIRE.

—

## AVRIL.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

---

MM. les abonnés ont reçu, avec le Nº de janvier 1858, la table des matières et la liste des personnes citées dans l'Exemple pendant l'année 1857. On tient à la disposition de MM les abonnés de la province une couverture pour les livraisons de 1857, qu'on ne leur envoie pas dans la crainte que le transport ne l'endommage ; ils pourront la faire prendre au bureau du journal, qui est ouvert tous les jours, à l'exception des dimanches et fêtes, depuis 8 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

On trouve au bureau l'exemplaire broché de 1856 et 1857.

MM. les abonnés qui doivent du 1er mai 1856 et du 1er janvier 1857 et 1858, sont priés de payer jusqu'au 1er janvier 1858, vu que le directeur veut égaliser tous les abonnements ; comme il n'y aura des abonnés que pour l'année entière.

Le directeur-gérant du journal,
LE COMTE ADOLPHE KROSNOWSKI.

---

# ORGUEIL ET REPENTIR.



NOUVELLE HISTORIQUE.

La brasserie de S... était la plus en vogue et la plus renommée de Varsovie et des environs ; aussi le brasseur S... était-il connu de tout le monde, autant par sa grande fortune que par son avarice.

A l'âge de cinquante ans, il se mit en tête d'épouser sa jeune servante, une enfant trouvée, élevée dans un couvent

et âgée de dix-huit ans à peine. — Mais en sortant de l'église, après la bénédiction nuptiale, le nouveau marié fit un faux pas, roula sur les marches, et fut transporté à son logis pour être déposé sur un lit, d'où il ne se releva pas.

La jeune femme, devenue l'héritière des biens du brasseur, ne tarda pas à rêver une existence brillante et mondaine.

La brasserie allait mal à ses instincts délicats ; elle la fit vendre, et madame S..., après avoir réalisé des sommes considérables, loua un hôtel dans le quartier le plus aristocratique.

Là, des domestiques en livrée, des équipages, des femmes de chambre, des soirées brillantes, des toilettes les plus riches, tout l'arsenal du luxe, en un mot, furent employés pour donner à la belle parvenue l'entrée du monde. — « Je suis belle, jeune et riche, se disait-elle, il faut que j'épouse un noble, un comte, ou tout au moins un baron, ayant encore cheveux noirs et bonne mine. » — Elle oubliait, en faisant ces projets, son origine roturière et les préjugés de la noblesse de son pays, si opposée à toute mésalliance. Elle poussa l'extravagance jusqu'à n'inviter à l'ouverture de ses salons que ceux dont la noblesse était bien établie.

La jeune orgueilleuse reconnut bientôt sa faute : personne ne voulut mettre le pied dans son hôtel, et on ne tint nul compte de ses invitations. — Il circula même sur ses vaniteuses prétentions des satires humiliantes et grossières. Des lettres anonymes d'impertinences achevèrent de lui ouvrir les yeux.

Cependant Sophie, tel était son nom, était irréprochable dans sa vie intime, Ses yeux pleins de douceur annonçaient la franchise. On reconnaissait dans sa démarche et dans ses manières un peu de coquetterie maladroite, mais elle ne

manquait ni d'esprit naturel, ni d'instruction féminine. — Son caractère était compatissant et généreux ; jamais elle ne voyait une souffrance sans lui tendre une main secourable, et sa bourse n'était jamais fermée aux malheureux. — Sa tête pouvait la perdre par l'ambition, son cœur la sauva par la charité. — Le plaisir de faire le bien lui adoucit la douleur de l'isolement, et mettant à profit la solitude que créait autour d'elle la noblesse qui ne voulait pas lui pardonner ses prétentions malséantes, aidée par de saines lectures, elle sentit renaître dans son âme les excellents instincts que son changement de position y avait assoupis. Le cœur reprit donc le dessus : elle renonça à ses tentatives stériles pour se faire accepter par la noblesse, et médita un plan de retraite pour se sauver du ridicule auquel elle ne pouvait plus échapper et qu'elle avait le courage de ne pas méconnaître. — Elle congédia par conséquent ses domestiques, à l'exception d'une seule femme de chambre, quitta son hôtel et se disposa à fuir loin de Varsovie et de la société aristocratique. — En attendant la mise à exécution de ce projet, elle choisit un appartement modeste dans une rue tranquille et bourgeoise. — C'est de là qu'elle voulait surveiller la liquidation de la fortune que son mariage avec le riche brasseur lui avait value.

Dans une petite chambre, placée de plain pied avec l'appartement qu'elle occupait, demeurait un jeune homme, rêveur comme un savant, vêtu comme un poëte, silencieux comme un muet. — Il sortait tous les jours à sept heures du matin, rentrait à midi pour se renfermer, et bornait à une révérence cérémonieuse ses relations fortuites avec sa voisine.

Cette vie assez bizarre, cette excentricité que rien n'interrompait, peut-être encore la tristesse empreinte dans son regard, éveillèrent la curiosité de la bonne de Sophie.

Un jour que le jeune homme venait de rentrer, elle s'approcha de la porte de sa chambre, prêta l'oreille, regarda par le trou de la serrure, et vit que le solitaire mangeait un morceau de pain et qu'il versait des larmes. — Elle ne manqua pas de raconter cette histoire émouvante à sa maitresse, et celle-ci voulut à son tour s'assurer par ses propres yeux de la vérité du fait.

Quel spectacle pour une âme sensible ! Celle de Sophie en fut pénétrée de douleur. — En pareille circonstance, une autre, avec les vues les plus pures, eût été sans doute indiscrète, elle se fût écriée, et, généreusement inhumaine, eût décelé à tous cette misère modeste. Mais Sophie, qui savait combien il est douloureux d'être surpris dans les chagrins de l'indigence, rentra promptement chez elle pour y attendre l'occasion de se montrer secourable en conservant le respect qu'on doit aux infortunés. — Elle épia l'instant où le jeune homme avait l'habitude de rentrer, et, pour que son dessein parût amené par le hasard, elle fit transporter son métier à tapisserie dans son antichambre, ayant soin d'en tenir la porte entr'ouverte.

Le jeune homme, accablé de fatigue et de tristesse, parut à son heure ordinaire, salua profondément sa voisine et se hâta de se cacher dans l'obscurité de sa petite chambre, lorsque Sophie lui dit, avec ce ton de voix affable et gracieux qui semble distinguer les races slaves : — En vérité, monsieur, j'ai en vous un étrange voisin. Jusqu'à présent j'avais pensé que la rencontre d'une femme, quelle qu'elle fût, méritait quelque chose de plus qu'une révérence cérémonieuse ; mais je me suis trompée, et je serais tentée de regretter mon peu de mérite, si je ne croyais que votre réserve un peu dédaigneuse provient de la timidité, peut-être de la sauvagerie.

— Ah ! madame ! dit le jeune homme en balbutiant.

— Si vous me connaissez, continua la veuve avec un sourire aimable et naïf, j'ai tort de me plaindre, votre réserve m'annonce un homme de qualité, et dès lors je réclame votre aide et vos conseils.

— Mon aide et mes conseils? Oh! madame.

— Mais, continua-t-elle en quittant le ton léger, cette sévérité qui obscurcit votre front a peut-être sa cause dans quelque chagrin qui vous accable? — Souffrez alors que je m'y intéresse. — Entrez, monsieur, je vous prie; que savons-nous si le sort ne nous rassemble pas pour nous rendre utiles l'un à l'autre. Je suis seule avec ma femme de chambre, mon dîner est prêt, faites-moi, je vous en conjure, l'honneur de le partager avec nous: j'ai quelquefois un peu de gaîté, je parviendrai à vous distraire.

— Madame, répondit avec embarras le voisin de la jeune veuve, vous méritez sans doute d'être connue, et l'accueil dont vous m'honorez m'annonce un esprit généreux. — Qui que vous soyez, madame, il m'est doux de trouver quelqu'un qui daigne s'apercevoir que je suis malheureux.

Une larme vainement retenue descendit sur la joue de l'interlocuteur de madame S... — Émue de cette douleur, elle le prit doucement par la main, et le faisant asseoir sur un fauteuil:

— Les femmes savent consoler, lui dit-elle, permettez-moi de vous montrer mon savoir sur ce point, et, croyez-moi, ce n'est pas une vaine curiosité, mais un vif désir de vous voir moins triste, qui provoque une conversation dont vous vous étonnez peut-être.

Madame S... était belle, nous l'avons dit; elle était gracieuse, sa voix avait un charme invincible. Aussi, cédant à cet irrésistible magnétisme, le locataire de la petite chambre, oubliant la manière étrange dont il venait de faire connais-

sance avec sa voisine, repoussant quelques soupçons injurieux qui l'avaient d'abord mis en garde contre cette gentille causerie, se laissa aller à lui raconter son histoire.

— Depuis quinze jours que je suis à Varsovie, je ne cesse d'importuner tous ceux sur la sensibilité desquels j'ai des droits, et vous, madame, à qui je n'ai rien dit, vous êtes la seule personne qui m'ayez accueilli avec des paroles bienveillantes. — N'imputez point, je vous en supplie, madame, à l'orgueil ni au mépris ma conduite à votre égard : l'infortune est timide, et le cœur est aveugle lorsque l'affliction pèse sur lui. — D'ailleurs le chagrin appesantit l'esprit, défigure les traits, embarrasse le maintien et donne quelque chose de gauche et de contraint à tous les actes de celui qui en souffre. — Vous êtes aimable, vous êtes spirituelle, vous me semblez également favorisée de la fortune, me convenait-il de venir empoisonner les douceurs de votre vie? — Si vous êtes généreuse, comme j'ai lieu de le croire, vous auriez pris part à mes maux, je vous aurais attristée.

— Monsieur, répliqua madame S..., je ne suis point assez vaine pour me flatter du bonheur de vous rendre service, mais je m'estimerais vraiment heureuse si mes paroles savaient vous consoler et vous encourager. — Daignez, je vous prie, répondre par un peu de confiance à l'intérêt tout naturel que m'inspire votre mélancolie. — Que risquez-vous? vos confidences, j'en suis sûre, n'ont rien d'humiliant pour vous. Je ne puis croire d'ailleurs que ce soit la mauvaise fortune qui vous afflige. Avec de l'esprit, de la jeunesse, un extérieur aussi noble, on trouve toujours des ressources. — Vous soupirez? Serait-ce la crainte de ne pouvoir réaliser vos espérances qui vous tient plongé dans cet état d'abattement? Mais vous êtes gentilhomme — on le voit — par conséquent vous êtes courageux, et si vous êtes ruiné, comme

tant d'autres excusez cette supposition — pourquoi voulez-vous croire que la perte de quelques parcelles d'or puisse ternir votre nom ?

Eh bien ! oui, — s'écria le jeune homme avec une sorte d'emportement, oui, voilà l'unique motif de mon désespoir, c'est là ce qui me rend la vie insupportable. — Vous désirez savoir mon secret ; je vais vous le dire tout entier. Je ne possède rien, et je ne puis subsister qu'en sacrifiant aux nécessités de la vie cet honneur qui m'est si cher. — Je suis gentilhomme, et bien que jeune encore, je n'ai plus de parents. En moins de deux années, l'amour du jeu m'a fait perdre une fortune considérable. — Sans me préoccuper de l'avenir, sans prévoir ma ruine, j'ai voyagé à l'étranger, j'ai goûté de tous les plaisirs, j'ai vécu en grand seigneur, en dissipateur. Je vous avoue ma honte. — Maintenant, je n'ai plus de moyen d'existence. — Arrivé à Varsovie, je sollicite, j'importune... qui? des gens qui portent mon nom, qui vivent dans l'abondance, au sein des honneurs, et qu'en ai-je obtenu ? des refus, des reproches, des réponses évasives, un accueil plein de hauteur. — Le croirez-vous, madame, le plus humain d'entre eux, sans respect pour lui-même, sans égard pour le nom de sa famille, que je porte, a eu l'insolence de me proposer un emploi dans le commerce!... Dans le commerce !... et il s'applaudissait de l'indigne faveur qu'il avait obtenue pour moi... une place chez un négociant allemand du faubourg ! — ah ! — je vous l'avoue, je n'ai pu contenir mon indignation. — Confus, outré, j'ai déchiré et jeté au visage de cet homme la lettre de recommandation qu'il osait me présenter.

Heureux du moins d'avoir appris à connaître la valeur de mes espérances, plus heureux encore lorsque j'aurai eu le courage de fuir et d'oublier à jamais, comme je les dé-

teste, des parents assez inhumains pour vouloir que je déshonore le nom que je porte!

Quiconque sait le mépris profond que la noblesse polonaise professe pour le commerce ne trouvera rien d'étrange au langage du gentilhomme qui trouvait en madame S... une attentive confidente.

— Je sais bien — poursuivit-il, que ce n'est point là le ton qui sied à l'indigence; que plus humble, plus modeste, elle doit se plier aux circonstances; que la noblesse est un surcroît de malheur quand on est pauvre, et qu'enfin la fierté est chose déplacée lorsqu'on est comme moi à bout de ressources. — J'ai peut-être eu tort de rejeter cette proposition... Mon blason ne me donne point de pain! — J'avouerai même que mon orgueil eût fléchi, en acceptant un emploi, si j'eusse aperçu la possibilité de vivre honnêtement; mais être commis chez un commerçant! — Moi, comte W.... fils d'un comte palatin! — Ah! madame, c'est à quoi je ne puis me résoudre.

— Monsieur, reprit Sophie en rougissant, je ne sais si je dois approuver vos scrupules, mais je n'aurai pas la force de vous blâmer, car votre situation, que je comprends, ne saurait être plus fâcheuse... Quelqu'un monte, remettez-vous, je vous prie, et tâchez de retrouver votre maintien et votre assurance; il ne faut pas qu'on puisse lire dans vos yeux l'abattement de votre cœur: souffrez que je réserve pour moi seule le triste plaisir de vous entendre et de vous consoler. — Et d'un ton de voix enjoué elle s'écria : c'est ma chère Blanka qui nous vient. Approchez, mon amie, et félicitez-moi.

— Et de quoi? répliqua la nouvelle venue en l'interrompant, est-ce du parti singulier que vous prenez d'abandonner Varsovie à votre âge et d'aller vous confiner, atteinte

de misanthropie, sous les futaies du parc de quelque noble maison dont vous méditez l'acquisition ? — C'est à ne pas y croire. — Comment ! vous, si gaie, si vive, si coquette, — vous me le pardonnez, n'est-ce pas ? vous allez embrasser un genre de vie fort attrayant pour les tourterelles sans doute, mais qui n'est pas bien conforme à votre enjouement naturel.

— Fort bien, répondit Sophie, raillez, divertissez-vous, mais vos plaisanteries ne me détourneront point du parti que j'ai pris.

— N'en parlons plus alors.

— Merci, je vous sais gré de cesser l'attaque, dînons, — répondit madame S... en souriant et en présentant le gentilhomme son voisin à son amie.

Après le repas, Blanka se retira, et Sophie, après un silence de quelques instants, prit la parole et ramena la conversation sur le sujet que l'arrivée de son amie avait fait abandonner.

La tenacité est une des qualités féminines, toutes les fois que la curiosité est excitée.

— Monsieur, dit la veuve, — que je vous ai d'obligations ! — La confiance dont vous m'avez honorée est de tous les événements de ma vie celui qui m'a le plus flattée, et je ne saurais vous cacher qu'elle me cause une vive joie. Pardonnez-moi ce mot, il ne doit point vous affliger, ni vous être injurieux, car il exprime seulement le bonheur que j'éprouve à l'idée que je puis adoucir vos peines. — Oui, monsieur, ma sensibilité pour votre situation m'ordonne de vous aider, et tout de suite.

Ouvrant alors un tiroir, elle y prit une bourse. — Le gentilhomme se leva pâle d'indignation et fit un geste énergique pour refuser ce présent.

— Vous rougissez, hélas! je vois bien que je ne mérite point l'honneur de vous rendre service ; soyez, je vous prie, plus généreux, ou du moins faites-moi la grâce de penser qu'en me refusant vous m'humiliez d'une façon bien cruelle.

— Vous êtes maîtresse de mon secret, madame, dit le jeune homme avec amertume, pourquoi me donnez-vous le repentir de vous l'avoir confié? — Je ne m'en défends point, j'ai trouvé quelque charme à vous le révéler ; j'avouerai même que mon cœur avait un besoin extrême de cette consolation : un instant même je n'ai plus songé à la misère. — Je vous dois donc, madame, ce commencement de soulagement ; c'est beaucoup de souffrir moins, quand on a beaucoup souffert. — Mais, permettez que je borne à cette obligation ce que je dois accepter de votre générosité. Je recevrai vos conseils avec docilité, à la condition qu'ils ne seront point suivis d'offres comme celles que je dois à mon honneur de refuser, autrement je cesserais...

— N'achevez pas, dit la veuve en l'interrompant, vous m'offenseriez d'une menace. — Elle soupira, puis passant la main sur sa figure comme pour écarter la rougeur qui l'animait : — dites-moi, monsieur, est-ce que l'infortune rend les hommes intraitables? Est-ce qu'elle répand sur les mœurs, sur les manières, une inquiétude sauvage ? — Est-ce qu'elle prête au langage de la sécheresse, de la dureté? — S'il en est ainsi, elle est bien à redouter... Dans la prospérité, vous n'auriez point rejeté une offre de service.

— J'en conviens, répondit, cette fois avec un sourire, le jeune gentilhomme, j'eusse accepté, parce qu'alors j'aurais pu rendre ; mais à présent je ne le puis, en conscience. Quant à cette dureté que vous me reprochez, madame, j'avouerai que je la crois honorable, et même nécessaire pour

celui qui est dans ma position ; la modestie et la timidité du langage donneraient trop d'avantages à ceux qui ne sont que riches, car, vous le savez, celui qui s'abaisse court risque d'être écrasé.

— Et vous êtes, reprit Sophie, dans l'appréhension que je me prévaille des aveux que vous m'avez faits? — Oui, dans mon dépit vous me faites imaginer des souhaits extravagants, je l'espère au moins. — Mais votre mauvaise fortune me vengera, et je serais contente si vos nobles parents vous rebutaient au point que vous fussiez forcé d'avoir recours à cette Sophie que vous dédaignez, puisque vous ne la croyez point capable de vous obliger dans le but unique d'une satisfaction désintéressée.

— Oh ! madame...

Eh bien ! — n'y songeons plus. — Cependant, puis-je vous demander si vous espérez atteindre à quelque position plus honorable que celle que vous a proposée votre famille?

— En aucune façon ; j'ai quelques amis, mais des amis de plaisirs, je n'y compte point.

— Quoi! reprit Sophie, le nécessaire est prêt à vous manquer, et vous perdez des journées à solliciter des parents? — C'est bien mal à propos que l'on prétend que la nécessité est ingénieuse! N'auriez-vous d'esprit que pour réfléchir sur vos chagrins, que pour méditer sur la mauvaise fortune? — Allez, monsieur, rêvez, imaginez, faites ce qu'on appelle des châteaux en Espagne; il est quelquefois des illusions que les circonstances se complaisent à réaliser. Il est vrai qu'elles se réduisent souvent à des chimères, mais elles exercent l'esprit, elles amusent l'imagination, elles bercent les chagrins, et c'est autant de gagné sur les réflexions affligeantes. — Je vais de mon côté essayer avec plaisir —

si je suis assez ingénieuse pour trouver quelque moyen qui puisse adoucir vos peines et contenter l'envie extrême que j'ai de contribuer à améliorer votre sort.

Le jeune homme se leva pour sortir, et la veuve, en le reconduisant, le pria de lui faire l'honneur d'une nouvelle visite afin de concerter ensemble sur ce que leurs imaginations auraient trouvé. En attendant elle lui glissa adroitement une bourse dans sa poche.

Madame S... était vraiment une charmante enfant, elle n'avait pas eu le temps de devenir femme et d'apprendre la mauvaise science de la pruderie sociale. Elle agissait et elle parlait sans inquiétude des commentaires que le monde pourrait broder sur ses paroles et ses actions.

*(La suite au prochain numéro.)*

LÉON HOLLAENDERSKI.

# RÉCOMPENSES NATIONALES

AIN. — Claude *Verne*, gendarme à Billiat, a sauvé, au péril de ses jours, un enfant dans un incendie.

AISNE. — Alphonse *Terrien*, cultivateur à Effry, a exposé sa vie pour sauver une personne en danger de périr dans l'Oise.

ALLIER. — Hilaire *Marchal*, brigadier de gendarmerie à Jaligny, s'est jeté tout habillé dans la Bèbre, au secours d'un enfant. — Elie *Grange*, menuisier à Cusset, a retiré de l'Allier, non sans péril, une personne qui se noyait.

ARDÈCHE. — Philippe *Maze*, à Antraigues, a bravé la mort pour sauver une personne près de se noyer dans la Volane.

Ardennes. — Eugène-Achille *Petit-Jean*, et Léopold-Honoré *Beauchet*, cavaliers au 3$^{e}$ régiment de dragons, ont, au péril de leur vie, sauvé un militaire qui se noyait dans la Meuse. *Petit-Jean* avait déjà fait preuve du même dévouement en 1849 et en 1851. — Louis-Joseph-Chrétien *Fruchard* a cherché, malgré le danger qui le menaçait, à secourir une personne qui s'est noyée dans la Meuse. — Jacques *Barthel*, brigadier de gendarmerie à Lonny, s'est exposé pour arrêter un cheval emporté, attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient deux personnes. — Alphonse-Amédée *Grellet*, fusilier au 67$^{e}$ de ligne, a sauvé, au péril de ses jours, deux personnes sur le point de périr dans un incendie. — George-Etienne *Thuileur* a couru les plus grands dangers en arrêtant un cheval attelé à une voiture et qui venait de s'emporter. — Joseph *Avenne*, maire de Ham, a fait preuve de dévouement dans un incendie. — Jean-Louis *Bertrand-Fourcard*, sapeur-pompier à Loisy, s'est distingué dans deux circonstances semblables. — Jean-Fulcrand *Ollier*, aubergiste à Chooz, s'est exposé plusieurs fois pour se rendre maître de chevaux emportés attelés à des voitures.

Ariège. — Joseph *Berné*, garde-forestier ; Joseph-Ambroise *Cau*, propriétaire ; Laurent-Genès *Bareille*, garde-champêtre, tous trois à Bethmale, ont montré le plus grand courage dans un incendie ; les deux derniers y ont été blessés. — Hubert *Ferrage*, capitaine des sapeurs-pompiers de Saint-Girons, et Dominique *Vidal*, lieutenant dans le même corps, ont fait preuve l'un et l'autre, et en plusieurs circonstances, d'un dévouement semblable.

Aube. — Louis *Chapelain*, sergent-fourrier des sapeurs-pompiers de Bar-sur-Aube, et qui compte 41 ans de services, s'est signalé dans de nombreux incendies, notamment

dans celui de la prison de Bar. — Alexandre *Bourgeois*, marinier à Arcis-sur-Aube, a accompli dans l'Aube un grand nombre de sauvetages périlleux. — Joseph *Morin*, menuisier à Troyes, s'est dévoué dans des circonstances semblables, et dans un incendie. Est déjà titulaire d'une médaille en argent de 2e classe.

Bouches-du-Rhone. — Jean-Louis *Caire*, gendarme à Saint-Cannat, a fait preuve de dévouement dans un incendie. — Ferdinand *Berlandier*, éclusier du canal d'Arles à Bouc, a sauvé, grâce à son courage, un enfant tombé dans ce canal. — La dame *Souchon*, née Jeanne *Chabert*, à Arles, a également exposé ses jours pour retirer de ce canal, à trois époques différentes, trois personnes qui allaient y périr.

Calvados. — *Sanson*, journalier à May-sur-Orne, s'est jeté deux fois à l'eau, dans des endroits périlleux, pour arracher à la mort un homme et un enfant.

Charente. — François *Aubrun*, cultivateur à Rouillac, est parvenu à arrêter un cheval emporté, et une autre fois a retiré, en courant les plus grands dangers, une femme d'un puits. — Chéri *Latache*, lieutenant de sapeurs-pompiers à Angoulême, fait preuve de dévouement depuis dix-huit ans qu'il appartient à ce corps.

Charente-Inférieure. — Jean-André *Martin*, maréchal-des-logis de gendarmerie à Royan, a sauvé une personne en se jetant au devant de deux chevaux échappés ; a été renversé et foulé aux pieds.

Cher. — Barthélemy *Desgrolas*, sergent-major des sapeurs-pompiers de Saint-Amand, a retiré de l'eau un enfant près de se noyer, et s'est distingué dans des incendies. — Jean *Porcher* fils, ouvrier à Mehun, a exposé sa vie pour sauver un enfant tombé dans la rivière d'Yèvre.

— Gabriel *Boucher*, vigneron a Bourges, a sauvé courageusement plusieurs personnes, notamment deux enfants qui se noyaient dans l'Auron.

CORRÈZE. — Symphorien *Renaud*, concierge du Palais de justice à Brives, a sauvé, au péril de ses jours, trois personnes qui se noyaient dans la Corrèze.

COTE-D'OR. — Félix-Claude-Joseph *Jacotot*, gendarme à Dijon, a, dans un incendie, arraché un vieillard du milieu des flammes. — Félix-Alexis *Bienaymé*, commis-adjoint des contributions indirectes, et Jean-Alexandre *Thévenot*, instituteur communal, tous deux à Rouvray, ont exposé leur vie pour sauver une personne qui se noyait dans un étang. — Adolphe *Lalouette* s'est signalé dans deux incendies, et dans le premier a sauvé deux personnes en danger de périr. — Alexandre *Bon*, chef d'institution à Montbard, s'est jeté tout habillé dans la Brenne pour en retirer une personne — Claude *Brouet*, manouvrier à Faverolles, s'est exposé pour chercher à sauver une personne qui s'est noyée dans l'étang de Saint-Broing. — Louis *Moyeux*, à Dijon, s'est dévoué dans des incendies et en sauvant des personnes près de se noyer. Est titulaire de la médaille en argent de 2e classe.

CREUSE. — Auguste *Boissin*, couvreur au Grand-Bourg, a fait preuve de dévouement dans l'incendie de la Mairie. — Simon *Bernheim*, lieutenant de sapeurs-pompiers à Guéret, s'est distingué dans un incendie.

DORDOGNE. — François *Chassaigne*, instituteur à Daglan, s'est jeté tout habillé dans le Céon pour en retirer un enfant.

EURE. — Louis-Eugène *Thubœuf*, pilote à Pressagny-l'Orgueilleux, a, en différentes circonstances, sauvé, au péril de sa vie, des personnes qui se noyaient. — Guillaume-

Pascal *Homo*, lamaneur à Quillebœuf, a exposé ses jours pour sauver un enfant en danger de se noyer dans la Seine. — Pierre-Hippolyte *Lefebvre*, aspirant-pilote à Quillebœuf, a sauvé, au péril de sa vie, un vieillard et un enfant tombés dans la Seine. A déjà obtenu une médaille en or de 2e classe.

Eure-et-Loir. — Paul-Eugène *Fougereux*, journalier au Tronchet, et Louis-Auguste *Mansion*, journalier à Villarmoy, ont sauvé trois personnes dans un incendie. — Jean-César *Dardon*, conducteur de voitures à Toury, s'est exposé pour arrêter un cheval emporté attelé à une voiture dans laquelle était un enfant.

Gard. — *Durand-Auzias*, maire de Roquemaure; Antoine *Borty* et Louis *Adrien*, adjoints, ont fait preuve de dévouement pendant les dernières inondations du Rhône. — François *Castanet*, brigadier de gendarmerie à Vézénobres, et Jean *Berthomieu*, gendarme à la même résidence, se sont distingués dans un incendie; le premier a déjà la médaille en argent de 2e classe.

Garonne (Haute). — Jean-Marie *Montaubéric* fils, minotier à Muret, a risqué sa vie pour sauver une personne qui se noyait. — Antoine *Frespech*, à Roquettes, s'est fait remarquer dans les mêmes circonstances.

Gironde. — Jean *Douat*, sapeur-pompier; Antoine *Lagarde* et Alexandre *Chaillolaud*, l'un sergent et l'autre caporal de sapeurs-pompiers, tous les trois à Bordeaux, se sont signalés dans de nombreux incendies et y ont été blessés. — Georges *Ricaud* fils, garçon boulanger à Lamothe-Landerson, a arrêté, au péril de sa vie, un taureau furieux. — *Vigouroux* père, facteur rural à la Réole, a sauvé, malgré le danger qu'il courait, une personne qui se noyait dans la Garonne. — François *Perrineau*, gendarme à

Bordeaux, a sauvé un homme tombé dans un puits. — Pierre *Badard*, garde-marais à Saint-Romain-Lavirvée, a pris part aux travaux de défense lors de l'inondation des marais de la Rouane. — Jacob *Depas*, couvreur à Bordeaux, a arrêté, au péril de ses jours, un cheval emporté attelé à une charrette. — Bernard *Couthures*, tailleur à Fargues, a couru les mêmes dangers en arrêtant un cheval emporté attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes. S'est déjà distingué dans un incendie.

HÉRAULT. — François *Manneville*, garde-champêtre à Quarante, a fait preuve de dévouement dans deux incendies. — Victor *Raffel*, préposé des douanes à Montpellier, a risqué sa vie pour sauver une personne qui se noyait dans le Lez. A déjà obtenu les deux médailles en argent.—Jean-Pierre *Montsajon*, propriétaire à Ganges, s'est également exposé pour retirer une personne de l'Hérault. S'est aussi distingué dans une autre circonstance.

ILLE-ET-VILAINE.—Joseph-Julien *André*, caporal de sapeurs-pompiers à Rennes, a sauvé deux personnes qui se noyaient, et une troisième ensevelie sous les décombres d'une maison. S'est fait honorablement remarquer dans de nombreux incendies, et a obtenu la médaille en argent de 1re classe.

INDRE. — Edgard-Eric *Malard*, caporal au 60e régiment d'infanterie à Belâbre, et Louis *Basset*, enfant de troupe au 5e escadron du train, ont, au péril de leur vie, sauvé des enfants qui se noyaient.

INDRE-ET-LOIRE. — Jean-Marie *Denet*, sous-lieutenant ; Paul *Gasse*, caporal ; Michel et Joseph *Marchandeau*, porte-hache des sapeurs-pompiers de Tours, ont montré le plus grand courage dans plusieurs incendies. Les sieurs *Mar-*

*chandeau*, dont le premier a déjà obtenu la médaille en argent de 2e classe, se sont en outre distingués pendant les inondations de la Loire en 1856. — Jean-Baptiste *Plot-Maisonneuve*, sapeur-pompier à Loches, a couru de grands dangers en arrêtant deux chevaux emportés attelés à des voitures. — Demoiselle Adèle *Liaume*, âgée de quinze ans, à Loches, a exposé ses jours pour sauver deux enfants tombés dans l'Indre. — Athanase *Choquet-Poupelier*, commissaire de police cantonal à Azay-le-Rideau, a exposé plusieurs fois sa vie pour porter secours aux inondés. — Alfred *Pescherard*, agent-voyer en chef du département, a organisé, pendant toute la durée de l'inondation, des ateliers qu'il a dirigés nuit et jour avec zèle et dévouement. — Pierre *Christofleau*, sapeur-pompier à Tours ; Joseph *Guichard*, marinier ; Adolphe *Bouvreau*, employé ; François *Dantan*, journalier; Louis *Lasnier*, ouvrier; François *Renard*, plâtrier ; Jean-Louis *Robinet*, dit *Babin*, marinier, tous les six à Tours ; Auguste-Pascal *Besnard*, voiturier à la Croix ; Joseph *Marouilla*, marinier à Saumur, se sont distingués dans les travaux de défense des levées et dans le sauvetage des inondés. Les sieurs *Christofleau*, *Guichard* et *Besnard* ont fait preuve de dévouement dans d'autres circonstances.

Isère. — *Martigny*, brigadier, et *Alphan*, sous-brigadier des douanes à Entre-Deux-Guiers, ont exposé leurs jours pour sauver un vieillard dans un incendie.

Jura. — Désiré *Nicolas*, âgé de 15 ans, à Mesnois, a exposé ses jours pour sauver un enfant qui se noyait dans la rivière d'Ain. — Jean-Baptiste *Romand*, âgé de 16 ans, à Condes, s'est distingué dans les mêmes circonstances. Christophe *Chevraux*, sapeur-pompier à Ruffey, a fait preuve de dévouement dans plusieurs incendies.

LOIRE. — Désiré *Lacroix*, gouverneur des mines de Rive-de-Gier, a pris part, avec un rare dévouement, à deux sauvetages d'ouvriers engloutis dans les mines. A déjà obtenu la médaille en argent de 2ᵉ classe, et compte 45 ans de services. — François *Bruyère*, et *Marconnet* dit *Champagne*, ouvriers mineurs à Firminy, ont courageusement aidé au sauvetage d'ouvriers mineurs ensevelis sous un éboulement. — Jean-Baptiste *Bernard*, ouvrier chapelier à Chazelles-sur-Lyon, a exposé ses jours pour sauver une personne qui se noyait dans la Coize. S'est déjà distingué dans de semblables circonstances. — *Perignat* et Etienne *Duplomb*, sapeurs-pompiers à Rive-de-Gier, et Martin *Chavanne*, sergent de sapeurs-pompiers à Saint-Chamond, se sont signalés dans des incendies. Le sieur *Chavanne* compte 45 ans de services, les deux autres 30. — François *Corde*, maçon à Nervieux, a risqué sa vie pour sauver une personne ensevelie dans un puits. — Joseph *Schemith*, ouvrier mineur à Montbrison, a couru de grands dangers en sauvant trois ouvriers surpris par un éboulement dans une mine. — Jean-Baptiste *Lièvre*, sapeur au 3ᵉ régiment du génie, à Chirassimont, a exposé ses jours pour retirer deux jeunes gens d'un étang.

LOIRE (HAUTE). — Louis *Martel*, ouvrier terrassier à Monistrol, a retiré de l'Allier une personne qui allait y périr. S'est déjà distingué par plusieurs autres sauvetages.—Mathieu *Meyzonnet*, à Coubon, a couru des dangers pour sauver un enfant qui se noyait.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Auguste *Huard*, cordonnier à Nantes, a exposé ses jours pour sauver trois personnes tombées dans la Loire et un enfant sur le point de périr dans un incendie. — François *Ravilly*, marin à la Haute-Indre,

s'est dévoué pour retirer de la Loire une jeune fille en danger d'y périr.

LOT. — Auguste *Vérié*, charpentier à Figeac, s'est fait remarquer par son dévouement dans l'incendie de l'église de cette ville.

LOT-ET-GARONNE. — Henri *Bordes*, préposé à l'abattoir de Nérac, s'est jeté tout habillé dans la Baïse pour en retirer un enfant. S'est déjà fait remarquer par plusieurs autres actes.

MANCHE. — Jean-Baptiste *Drouadaine*, ouvrier chauffeur à Cherbourg, a exposé sa vie pour retirer d'une fosse d'aisance un homme asphyxié. — *Sorel*, commissaire central de police à Cherbourg, a cherché, au milieu des plus grands périls, à sauver un enfant dans un incendie. S'est déjà plusieurs fois signalé ainsi. — Théodore-Léon *Renouf*, menuisier à Saint-Lô, s'est exposé pour retirer de la Vire un jeune homme qui venait de se noyer. A donné, dans d'autres circonstances, des preuves du même dévouement. — Victor *Levallois*, boulanger, et Victor *Pépin*, teinturier à Pontorson, ont couru de grands dangers en secourant deux hommes sur le point de périr dans les fondrières de la rivière de Couesnon.

MARNE. — Louis-Auguste *Noël*, gendarme à Ville-sur-Tourbe, a été blessé en arrêtant un cheval emporté attelé à une voiture dans laquelle se trouvait une femme. — Jean-Baptiste-Auguste *Ragot*, maçon à Verzy, a, au péril de sa vie, sauvé un enfant dans un incendie. — En 1848 a retiré une femme d'un puits. — Charles *Germain* fils, charretier à Saint-Brice, a fait preuve de courage en arrêtant un cheval emporté attelé à une voiture dans laquelle se trouvait une jeune fille. — Hippolyte *Rossignon*, tisseur à Selles, a sauvé deux personnes en danger de se noyer, et deux enfants

près d'être asphyxiés dans une chambre où le feu avait pris. — Jean-Sébastien *Lassalle*, journalier à Sommepy, est descendu dans un puits, au péril de sa vie, pour en retirer un enfant.

Pour copie conforme,

KROSNOWSKI.

# CORRESPONDANCE.

Le 7 de ce mois, une cérémonie bien touchante, à laquelle assistait la population tout entière de la commune, a eu lieu dans l'église de Montérollier (Seine-Infér.), à l'issue de la messe paroissiale. Il s'agissait de décerner un prix de vertu à une jeune fille, en exécution des dernières volontés de M. Bouctot, dont le souvenir est impérissable dans ce pays. Une donation de 5,000 fr. a été faite à la commune par cet homme de bien, et l'intérêt annuel doit en être distribué comme prix de vertu à la jeune fille et même au jeune homme réunissant les conditions voulues.

Le choix du maire et du curé, d'accord avec l'assentiment public, s'est fixé sur mademoiselle Louise AUBÉ, blanchisseuse. La conduite de cette jeune fille, son courage et son dévouement la rendent digne de l'estime générale. C'est en travaillant nuit et jour qu'elle subvient aux premiers besoins de sa vieille mère. M. le curé, en la couronnant et en lui remettant une somme de 480 fr. pour l'intérêt de deux ans de la donation, a prononcé une allocution bien sentie : il a cité Louise Aubé comme modèle de conduite aux jeunes filles de la commune.

***

Un incendie a consumé, le 7 mars, à 7 heures du soir, au

Havre, le châlet de M. Cyrus Macaire, photographe. Ce sinistre a fourni à un brave maître hâleur, qui en est à son 80e *sauvetage*, l'occasion de donner une preuve nouvelle de son dévouement. Ainsi, quand la bonne de M. Macaire, restée seule enfermée à la maison, aperçut les flammes qui allaient l'envelopper, elle se mit à pousser des cris de désespoir, qu'entendit Durécu. Trouvant porte close, il lance un furieux coup de pied dans la porte d'entrée, qu'il entr'ouvre par en bas ; mais sa jambe droite reste engagée entre les deux battants, dont la compression le blesse à la cheville. De l'autre pied, il achève de faire céder la porte, et le voilà dans l'intérieur, arrachant la pauvre fille à une mort presque certaine.

Ce n'est pas tout. La maison de Durécu était particulièrement menacée, vu sa proximité du bâtiment incendié ; mais malgré l'intrépidité de son maître, assisté de plusieurs lamaneurs du port et d'un pilote de Quillebeuf (Eure), la pauvre maisonnette aurait flambé comme une torche, si les flammes eussent été poussées de son côté. Or, tandis que, malgré sa blessure, Durécu emportait sur ses épaules sa vieille mère paralytique, afin de la soustraire au voisinage des flammes et de la conduire chez le gardien de la batterie, des misérables, de ces gens qui ne trouvent dans une calamité publique que l'occasion de satisfaire leurs ignobles penchants, se sont introduits chez le brave sauveteur et l'ont volé.

***

Le 22 de ce mois, vers 11 heures 1/2 du soir, un agent du service de sûreté, le sieur MIGNOT, domicilié rue Eau-de-Robec, n° 142, passait devant la maison n° 202, quand il fut appelé par une femme qui entendait, disait-elle, un clapotement dans l'eau. Le sieur Mignot, ayant quitté son

pardessus, est descendu dans la rivière et n'a pas tardé à apercevoir un individu qui était tombé à l'eau devant la maison n° 202, et qui avait roulé jusque sous le pont Saint-Ouen, où il aurait inévitablement péri, car il portait sur le dos une lourde boîte qui l'empêchait de se retirer, à cause de bretelles embarrassant le mouvement de ses bras.

Le sieur Mignot a eu beaucoup de peine à soustraire ce malheureux au danger qu'il courait. Il a été aidé par quelques personnes auxquelles il a fait appel, entr'autres par M. Leroux, tenant l'Hôtel-d'Espagne, place Impériale, et le sieur Finot, sergent de ville. Ce dernier a reconduit à son domicile la victime de cet événement, homme d'un certain âge, chocolatier, demeurant rue Eau-de-Robec.

C'est la *troisième* personne sauvée dans les mêmes circonstances par le sieur Mignot : la première le 12 mai 1847, la deuxième le 15 janvier 1851, et la troisième le 22 mars 1858.

A. Aillaud.

***

Le même jour, 22 mars, une femme d'une position peu aisée, nommée Dumas, demeurant rue Saint-Nicolas, n° 43, a trouvé dans la rue Saint-Lô un billet de banque de 100 fr., qui eût été pour elle une petite fortune, mais qu'elle s'est empressée de rendre à son légitime propriétaire, à la recherche duquel elle s'était mise immédiatement. Une juste récompense a été offerte à cette digne femme.

A. Aillaud.

***

Mous empruntons à l'*almanach populaire de la ville de Rouen pour* 1858, édité et dirigé prr M. Aillaud, notre col-

laborateur, les documents suivants, classés dans ce petit ouvrage, sous le titre de :

BIENFAISANCE PUBLIQUE.

Le Conseil municipal a successivement adopté, dans le cours de l'année (1857) :

Un legs de 4,000 fr. fait par madame veuve Ribert aux frères de la doctrine chrétienne ;

Trois legs de 250 fr. pour les pauvres de Saint-Maclou, de 250 fr. pour les dames de la Miséricorde, et de 250 fr. pour les bureaux de bienfaisance, faits par M. Gobin ;

Un legs d'une rente de 300 kilog. de pain, pendant 10 ans, en faveur des pauvres de Saint-Romain, et d'une somme de 400 fr. pour les indigents de Saint-Romain, Saint-Sever, Saint-Maclou et Saint-Vivien, fait par M. Lemire.

Il a été également accepté par le Conseil municipal un legs très-important : c'est celui de 200,000 fr. fait aux hospices de Rouen, par madame Pillore, pour l'établissement d'une salle de gésine.

— En janvier, une souscription municipale a été ouverte en faveur des pauvres; le chiffre de cette souscription s'est élevé à 25,939 fr. 95 c.

## FAITS DIVERS.

*Actes de probité.* — Nous avons la satisfaction d'enregistrer encore aujourd'hui de nombreux actes de probité qui se sont produits à propos de la restitution d'objets trouvés sur la voie publique. Nous ne faisons connaître que les actes

rendus plus méritoires par la position modeste de leurs auteurs.

Un porte-monnaie en velours est trouvé sur le boulevard Beaumarchais, près le théâtre, par le jeune Albert Tellier, ouvrier cordonnier, âgé de 15 ans, et déposé par lui entre les mains du commissaire de police.

Une montre en or, avec chaîne de même métal, est ramassée à dix heures du soir sur le boulevard Bonne-Nouvelle par le sieur Jules Hauderot, concierge, père de trois enfants, qui n'hésite pas à faire le dépôt de sa trouvaille.

Une enfant de 8 ans, Delphine-Marguerite Bauchet, trouve, rue de Rambuteau, une action de 500 fr. au porteur, et remet ce papier, dont elle ne connaît pas la valeur, à son père, imprimeur en papiers peints. Cet honnête homme s'empresse de porter l'action au commissaire de police. La dame B...., réclamante, en rentrant en possession de l'épave, a voulu récompenser généreusement celui à qui elle devait cette restitution, mais le sieur Bauchet n'a consenti qu'à distribuer lui-même cet argent aux pauvres.

Une bourse en peau renfermant 94 fr. 56 c. est trouvée rue de Babylone, par la nommée Marie Deschamps, domestique, et déposée par elle.

La nommée Léveillée, ouvrière, trouve, rue du Faubourg-Saint-Martin, 540 fr. enveloppés dans du papier, et les dépose.

Un jeune ouvrier fondeur, François Mayeur, trouve sur le pont Saint-Michel une montre en or, de Genève, et en fait le dépôt.

La nommée Landy, ouvreuse du théâtre de l'Opéra-Comique, trouve dans le foyer du théâtre une montre d'or avec

chaîne de même métal, et remet le tout à un sergent de ville pour être transmis à la préfecture de police.

Le sieur Charles Dessains, commissionnaire, stationnant devant le théâtre impérial du Cirque, ramasse, un soir, une face à main en or avec chaîne de même métal, perdue sans doute par quelque dame en descendant de voiture, et il en fait le dépôt.

Un valet de pied, le sieur Prosper Flohimant, ramasse, avenue de l'Impératrice, un bracelet d'or à médaillon renfermant des cheveux, et le remet au commissaire de police du quartier qu'il habite.

La nommée Chabrol, passementière, dépose un bracelet d'or qu'elle a trouvé sur la voie publique.

Un bracelet également en or, avec pierres de jaspe, est ramassé devant le théâtre Italien par le commissionnaire André Genotheau, qui en fait le dépôt.

*Médaille décernée à un nègre.* — Au Liverpool Sailors' Home, jeudi dernier, une médaille décernée par le Board of Trade a été remise à Samuel Williams, matelot nègre de l'équipage du *Saint-George*. En janvier dernier, durant une grande tempête, à l'île de Fayal, Williams et Georges Porter, second lieutenant du *Saint-George*, mirent une barque à la mer pour aller au secours de l'équipage d'un schooner très-endommagé, nageant près des rochers, où les lames ne devaient pas tarder à le faire périr. Les courageux marins du *Saint-George* eurent le bonheur de recueillir à leur bord tous les hommes du schooner qui bientôt après s'abîmait sur les récifs.

La médaille décernée à Williams est en bronze. Elle porte le nom et les mérites du récipiendaire. M. S. Graves,

président de l'association des armateurs, l'a présentée au nom du Board of Trade.

Trois hurrahs ont été poussés par les matelots présents en remercîment de l'honneur fait à leur compagnon nègre Williams.

## AMOUR FILIAL.

Un jeune homme de quinze ans, Antoine Monavon, fils d'un cultivateur des Avenières, vient, dit le *Courrier de l'Isère*, d'accomplir un acte intrépide de dévouement et de piété filiale. La mère de ce jeune homme donnait depuis un certain temps des signes d'aliénation mentale. On l'avait soumise à une surveillance à laquelle elle tenta plus d'une fois d'échapper. Il y a quelques jours, elle s'évade à cinq heures du matin par la croisée de sa chambre, se rend dans la cour et se précipite dans un puits qui a plus de trente mètres de profondeur. Le bruit de sa chute appelle l'attention ; on accourt et on l'entend se débattre dans l'eau, mais personne n'ose essayer d'aller lui porter secours. Dans ce moment arrive son fils, qui s'écrie : « C'est à moi de sauver ma mère, et je la sauverai. » Il se fait attacher à la corde du puits et descendre au fond de ce gouffre. Tout le monde tremble pour la vie de ce jeune homme, dont un éboulement ou la rupture de la corde peut causer la mort. Cependant il remonte quelques minutes après, n'ayant éprouvé aucun accident et tenant dans ses bras sa mère, qui non-seulement était encore vivante, mais, chose miraculeuse, ne portait aucune trace de blessures.

Le *Courrier du Hâvre* du 26 courant rapporte le fait qui suit : Avant hier, une dame jeune d'Yvetot a échappé, grâce

à sa présence d'esprit, à un assez grand danger. Cette dame jouait avec son enfant devant la cheminée de sa chambre à coucher, lorsque sa robe prit feu tout à coup. La flamme devenait de plus en plus menaçante, lorsque, s'adossant contre le lit, elle parvint à étouffer l'incendie, mais non sans se brûler les mains.

Hier, une voiture attelée de deux chevaux stationnait rue de Bondy, à la porte du restaurant Deffieux ; elle venait d'amener plusieurs convives d'une noce qui se célébrait dans cet établissement. Quelques instants après, trois des invités, quittant la salle du repas pour faire une course, montent lestement dans cette voiture, croyant le cocher sur son siége, tandis que celui-ci, au contraire, s'était éloigné momentanément. Le bruit du marche-pied de la portière, le mouvement que ces personnes imprimèrent à la caisse de la voiture, en y montant, firent croire aux deux chevaux qu'ils devaient partir. Ils avancent d'abord lentement, mais bientôt, ne sentant pas l'effet des rênes, ils s'animent l'un et l'autre et prennent une allure rapide. Ils accélèrent de plus en plus leur course, et atteignent enfin la chaussée des boulevards. Ils se trouvaient alors à cet endroit du boulevard Saint-Denis qu'encombraient les ateliers du boulevard de Sébastopol. Les trois invités de la noce appelaient au secours et poussaient des cris désespérés. Un passant veut, à ce moment, arrêter les chevaux, il est renversé et roule à terre. Il fallait un homme déterminé pour arrêter ces deux chevaux, que les obstacles et les clameurs du public rendaient de plus en plus fougueux. Heureusement, un sergent de ville, nommé Morlet, qui faisait son service de ce côté, témoin de cette scène, qui pouvait avoir de funestes conséquences, n'hésita pas à braver le danger, et se jeta résolùment à la tête des chevaux. Il parvint, après beau-

coup d'efforts, à les contenir, grâce à une énergie et un sang-froid qui ont été remarqués par les nombreux spectateurs accourus sur le boulevard.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler un acte de dévouement accompli, lundi dernier, par le gendarme Yvon et le sieur Sainton, fils d'un aubergiste de la route de Paris; il fait honneur à leurs auteurs.

Le gendarme Yvon se promenait, sur les sept heures du soir, devant la caserne de la Brèche, lorsqu'il aperçut un cheval attelé à un cabriolet descendant à fond de train la route de Paris, et entendit des cris : au secours!

N'écoutant que son courage, il s'élança résolument à la tête de l'animal; il ne put l'arrêter et force lui fut de lâcher prise.

Mais le cheval se dirigeait vers la rue du Minage; il allait infailliblement y causer de graves accidents. En une seconde Yvon eut apprécié la situation et pris une énergique résolution. Il traversa la place de la Brèche au pas de course, atteignit la rue du Minage avant le cheval et se précipita de nouveau sur lui. Aidé, cette fois, par le nommé Sainton, fils, il parvint à le maîtriser.

Une femme, à demi-morte de frayeur, était assise dans le cabriolet; c'était la nommée Marianne Clochard, de Coulon. Elle revenait de Parthenay, en compagnie de son frère et du sieur Debrant. Ils s'étaient arrêtés au village du Petit-Chaban, aux portes de Niort, pour donner de l'avoine à leur cheval. Debrant et Clochard étaient descendus; ce dernier commençait à débrider le cheval qui, s'emportant tout à coup, l'avait renversé et s'était élancé sur la route de Paris.

Il faisait nuit. Redoutant quelque malheur pour Clochard, le gendarme Yvon monta dans le cabriolet et prit le

chemin du Petit-Chaban. A la barrière de Paris, il rencontra Clochard revenant à pied ; le cheval, en le renversant, ne lui avait heureusement causé aucun mal.

Une médaille d'honneur de 1re classe en argent a été accordée aux sieurs James Doyle, patron de bateau pilote, et Robert Byrne, patron de bateau pêcheur à Kingston (Irlande), pour avoir sauvé trois des marins composant l'équipage du bâtiment de commerce français *France-et-Brésil*.

Il y a quelques jours, le sergent de ville Gérin, étant de garde au chemin de fer de Strasbourg, trouva dans la gare un portefeuille contenant cinq billets de banque de 100 fr. et un autre de 500 fr. Sans perdre un instant, l'agent de l'autorité se mit en quête du propriétaire et parvint à le découvrir dans une des voitures qui allaient partir. Après lui avoir remis son portefeuille, le sieur Gérin s'éloigna en refusant la récompense qui lui était offerte.

*Pour tous les faits divers.* KROSNOWSKI.

## MERVEILLES DE L'ÉLECTRICITÉ.

(Suite).

Nous hésiterions peut-être à énoncer une assertion aussi grave et aussi absolue, si notre conviction ne s'était formée notamment par les témoignages nombreux des médecins les plus distingués de la Faculté de Paris, lesquels considèrent le système électrique de M. Rebold non pas seulement comme un auxiliaire puissant de la médecine, mais bien comme la base de toute médecine rationnelle (1).

Voici comment l'auteur si estimable de cette invention a été amené à découvrir ce système qui, selon lui (et nous

(1) M. Rebold est fondateur de l'établissement électro-thérapeutique à Paris, le seul et unique de ce genre qui existe.

avons foi en sa croyance), doit réformer l'espèce humaine dans un temps donné.

La bienfaisance, cette vertu dominante des âmes délicates, le mettait constamment en rapport avec les malheureux de toutes les conditions. Il visita, comme membre, comme président et vice-président de plusieurs societés philanthropiques, de bienfaisance, de patronage de forçats libérés, etc., etc., non-seulement le père de famille sur son grabat, vaincu par la fatigue et la maladie, mais les hospices, les prisons, les maisons de détention, et c'est surtout dans les hôpitaux où son cœur aimant se trouvait le plus douloureusement affecté par le spectacle des misères et des souffrances humaines, auxquelles les médecins, malgré tous leurs efforts et toute leur science, ne parviennent à apporter, dans la plupart des cas graves, que des améliorations peu durables.

Malgré les grands revers et les souffrances morales de tout genre dont M. Rebold fut accablé durant bien des années, et qu'il supporta en homme courageux, il eut la sainte pensée de croire que ces malheurs étaient une épreuve que Dieu lui envoyait pour le bien de son cœur. Il ne perdit pas un instant de vue des projets philanthropiques qui lui apparaissaient comme une sorte d'apostolat, en faveur de ces hommes qui demandent tout à un travail incessant, se trouvant réduits à la plus affreuse misère quand le travail vient à manquer pour une cause quelconque.

Après plus de sept années de travaux infatigables, et ne prenant même pas le repos que la nature impose à l'homme, M. Rebold parvint à résoudre le problème qu'il s'était posé à lui-même. Il trouva une application universelle de l'électricité et de son principe vital à toutes les classes de la société, et notamment à celles qui, vivant d'un travail manuel, ne peuvent donner à l'hygiène du corps le temps et les soins indispensables.

*La suite prochainement.* KROSNOWSKI.

CONTINUATION DE LA LISTE DES ABONNÉS,

*D'après l'ordre de leur souscription.*

Madame la maréchale de Saint-Arnaud.
Madame la baronne Alphonse de Rothschild.
M. le comte de Gommegnies.
M. Francesco Gomez, Cortés à Valparaiso (Chili).
Madame Gouttard, maîtresse de poste à la Tour, près l'Arbresle (Rhône).
M. Jacques Couloy, baliseur à Gien (Loiret).
M. Alexandre Schoenfeld, 11, rue du faubourg Poissonnière.
M. Laurent Dromocaite, à Marseille.
M. le comte Louis de Cambacérès.
M. le comte Jules de Chabrillan, chef d'escadron.
M. Pacaud (André), cantonnier-chef à Jargeau (Loiret).
M. Clamaron, instituteur à Valsonne, près Tarare (Rhône).
M. Coirin (Jean-Pierre), ouvrier à Moyenne-Grande.
M. Trastour, brigadier de gendarmerie à Cuers (Var).
M. Faure, blanchisseur, Grande rue, à Tarare.
M. Galienne, rue d'Aré, à Château-Gontier (Mayenne).
M. Sylvestre.
Madame Delethez, maison de lingerie, 1, rue du Jardinet.
Madame Simon, rue Montmartre, 20.
M. Lutterbach, 97, rue Saint-Honoré.
Madame de Kisielnicka.
M. Courmont, maire d'Hamblain-les-Prés.
M. Parrat (Antoine), cafetier à Tarare (Rhône).
M. Negrin (Adolphe), professeur de piano, 7, rue de la Douane.
M. le comte Jules Wiéloglowski.

*(La suite au prochain numéro.)*

---

Le comte AD. TAB. KROSNOWSKI, *Directeur-Gérant.*

---

SCEAUX. — Imprimerie de MUNZEL frères.

---

il est traité de l'action curative du MAGNÉTIQUE; 3° du *Mariage*, où sont expliquées les INCOMPATIBILITÉS DES TEMPÉRAMENTS et des caractères des époux, — et la question si importante du DIVORCE; 4° de la *Célébration des dimanches et fêtes*, où il est traité du REPOS DU DIMANCHE.

---

## ART DE RESPIRER.

CEINTURE RESPIRATOIRE, brévetée S. G. D. G. Sa nouvelle élasticité en hauteur est un problème résolu pour la santé des dames; et aussi pour le cavalier, le marcheur, le coureur, le danseur, ainsi que pour la jeunesse dans ses jeux gymnastiques. Lutterbach, 97, rue Saint-Honoré. Leçons du contenu de ses ouvrages.

---

## CONFECTION DE LINGERIE.

1, RUE DU JARDINET.

Cette maison toute spéciale en son genre, ayant su éviter la masse de frais qui pèse sur la plupart des maisons de lingerie, offre aux familles une réduction de 25 p. 0/0 sur tout ce qui se fait de mieux en lingerie d'hommes, de femmes et d'enfants. On se rend au domicile des personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

---

Les 21 et 22 du courant, vente de livres, en diverses langues, à la salle Saint-Sylvestre, rue des Bons-Enfants, 30.

---

Le journal *l'Exemple*, revue universelle des traits de courage, de dévouement et de bienfaisance, est autorisé de circuler en Pologne.

---

SCEAUX (Seine). — Imprimerie de MUNZEL frères.



# TABLE.

—

## AVRIL.

# L'EXEMPLE

PARAITRA DÉSORMAIS LE 15 DE CHAQUE MOIS

**Par livraisons de 32 pages.**

---

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

| | Paris. | | Départements. | Étranger. |
|---|---|---|---|---|
| Pour une année. . | 6 fr. | » c. | 7 fr. | 9 |
| Pour six mois. . . | 3 | 50 | 4 | 6 |
| Pour trois mois. . | 2 | 75 | 3 | 4 fr. 50 c. |
| Un exemplaire . . | » | 75 | 1 | 1 50 |

---

On trouve des exemplaires brochés de 1856 et 1857.

---

## ON S'ABONNE :

A PARIS, Bureau du Journal, 44, rue Basse-du-Rempart, de 10 h. à 1 h.
A LILLE, chez Labitte, lib.-éditeur.
DÉPARTEMENTS, chez tous les principaux libraires.
AMSTERDAM, chez Caarelsen, libraire.
LEIPZIG, chez Brockhaus.
VARSOVIE, chez Olgerbrand, lib. édit.
PÉTERSBOURG, chez Issakoff, libr.
BRESLAU, chez W. G. Korn, lib.-édit.
LONDRES, agence anglaise, 67. Newman-Street, Oxford-Street.
— Abonnement au même prix qu'à Paris.

OU PAR LA POSTE

A l'aide d'un mandat ou d'un bon sur une maison de Paris à l'ordre du Caissier du Journal.

---

SCEAUX. — Imprimerie de MUNZEL frères.